

CAS TYPE

Les cas-types sont des exploitations reconstituées via un travail collectif de modélisation et d'expertise de terrain. Ils décrivent le fonctionnement technique et économique d'un système cohérent et reproductible dans un contexte donné.

Descriptif du système

Main-d'œuvre

1,7 UMO

Surfaces

165 ha de SAU dont :

- 145 ha de SFP
dont 140 ha d'herbe
- 20 ha de grandes cultures

Cheptel

166 UGB herbivores dont :

- 166 UGB bovin viande

Chargement apparent

1,1 UGB / ha SFP

L'atelier bovins viande

Troupeau

102 vaches allaitantes de race charolaïse

Production

56 300 kg de viande vive
339 kg / UGB

Alimentation

- 1,92 t MS de fourrages distribués par UGB
dont 0 % acheté
- 668 kg de concentrés par UGB
dont 50 % acheté



Cas-type bovins viande
Bassin charolais

Spécialisé naisseur charolais

Vêl. hiver, Broutard d'automne dominant

REF. 0742T1001 / **11093** - RÉSULTATS CAMPAGNE **2022**

Groupe : BV naisseur herbager de plaine



Produire de jeunes broutards lourds à partir de 110 vêlages gérés par un couple.

Ce type d'exploitation se rencontre dans l'ensemble des zones herbagères du bassin charolais mais plus particulièrement dans l'Allier.

Atouts

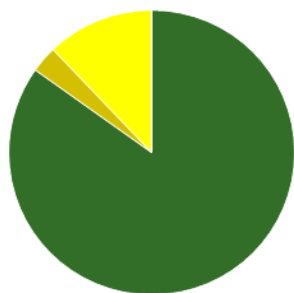
- Bonne autonomie liée à un niveau de chargement modéré (1,14 UGB/ha SFP)
- Exploitation optimisée des surfaces en herbe
- Vaches de réforme commercialisées souvent dans les filières qualité

Contraintes

- Optimisation du système herbe
- Maîtrise d'une avancée limitée de la période des vêlages (groupés de décembre à février) afin de limiter les investissements en bâtiments.
- Niveau soutenu d'investissement permet au couplé d'assurer la quasi-totalité des travaux de l'exploitation

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile 165 ha Surface Fourragère Principale 88 % Surface Non Fourragère 12 %

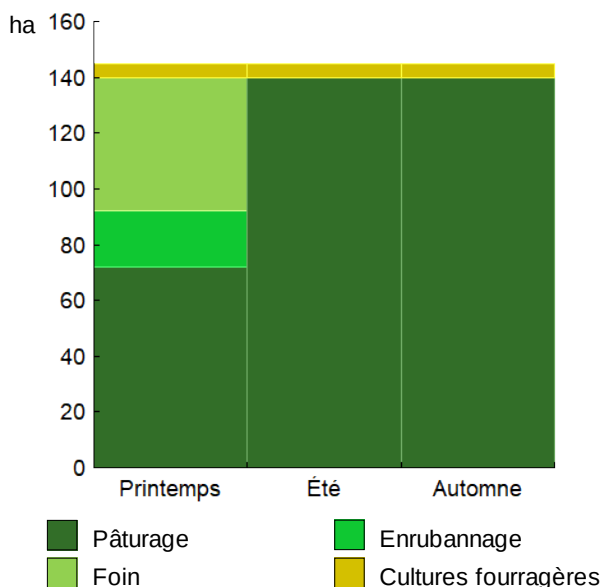


	Surface (ha)	%
Surface en herbe	140,0	85
Cultures fourragères	5,0	3
Grandes cultures	20,0	12

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	1,14 UGB / ha SFP	Cultures Fourragères (CF)/ SFP	3 %
Part des prairies permanentes / SH	82 %	Prairie temporaire implantée dans l'année	5,0 ha
Fumure minérale (/ha herbe)	23 N 10 P2O5 10 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	120 N 10 P2O5 0 K2O

Utilisation des surfaces fourragères

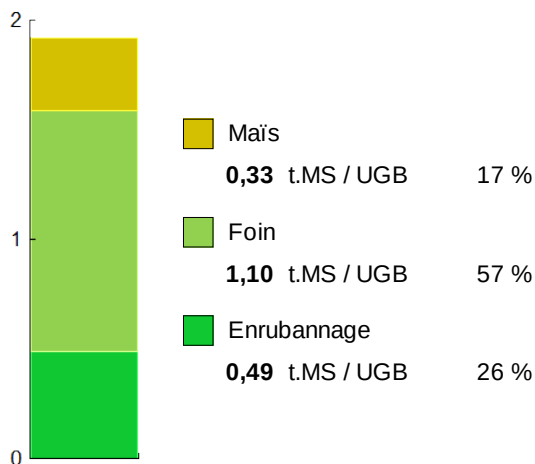


Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Maïs ensilage	5,0	120	10	0	F
Surface en herbe					
Pâturage	72,0	12	10	5	F
Foin + Pâturage	48,0	25	10	10	F
Enrubannage + pâture	20,0	55	10	25	F

Légende : F=Fumier

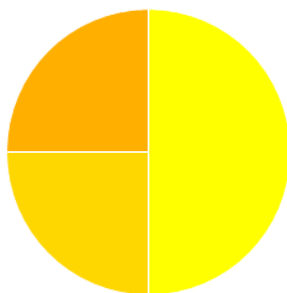
Fourrages conservés utilisés	1,92 t. MS / UGB
dont variation de stock	0,00 t.MS / UGB
Autonomie des fourrages conservés	100 %

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	tMS /UGB	Ares /UGB
Maïs ensilage	5,0	11,0	0,33	3
Foin	48,0	3,8	1,10	29
1° coupe non déprimée	48,0	3,8		
Enrubannage	20,0	4,1	0,49	12
1° coupe non déprimée	20,0	4,1		

PRODUCTIONS VEGETALES



ha	
10,0	Blé tendre
5,0	Orge hiver
5,0	Triticale

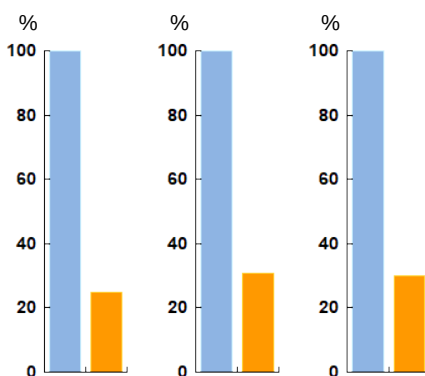
Grandes cultures	20,0 ha	Nb de cultures avec + de 5% de la SAU	3
Fumure minérale (/ha SNF)			
108 N	20 P2O5	0 K2O	
Marge brute des productions végétale	20 012 €	1 001 €/ha	

Conduite des productions végétales

Cultures	Signe qualité	Surface (ha)	Rdt /ha	Fumure minérale/ha			Fum Orga	IFT herbi. - aut.	Dés. méca	Prix € / unité	M.B. €/ha
Grandes cultures											
Blé tendre		10,0	60 q	120	37	0		0,0	0,0	0	1 286
Orge hiver		5,0	55 q	95	6	0	F	0,0	0,0	0	711
Triticale		5,0	55 q	95	0	0	F	0,0	0,0	0	719
Légende fumure organique : F=Fumier											

Marges brutes

	Blé tendre	Orge hiver	Triticale	Blé tendre	Orge hiver	Triticale
Produits	€/ha	€/ha	€/ha	%	%	%
Ventes & indemnité	1 709	1 026	1 025	100	100	100
Aides couplées	0	0	0			
Charges	€/ha	€/ha	€/ha			
Engrais et am.	218	156	151			
Semences	50	44	50			
Produits phyto	127	95	85			
Autres charges	28	20	20			
Marge brute	1 286	711	719			



LE TROUPEAU BOVINS VIANDE

102,3 vaches allaitantes (VA)

Charolaise

110 Aides aux Bovins Allaitants

Atelier bovins viande

165,9 UGB

100 % du total UGB

1,5 UGB/vêlage

145,0 ha SFP BV



120 femelles mises en reproduction

110 vêlages

28 dont génisses
25 % de renouvellement

114 veaux nés dont veaux d'IA 25 %

105 veaux sevrés

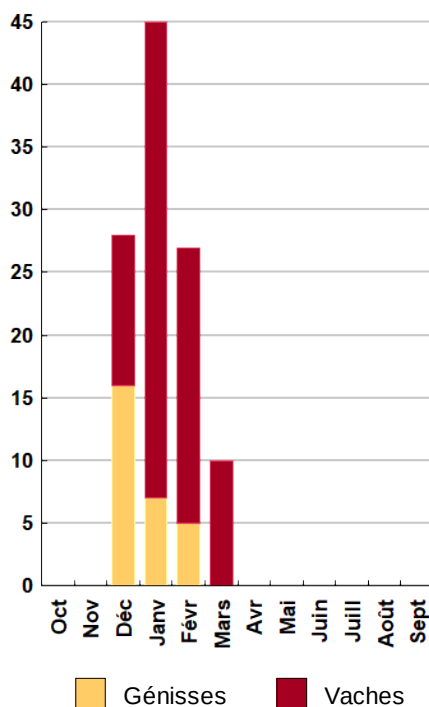
Performances de reproduction

Taux de gestation	93 %
Nombre d'avortements	1
Intervalle vêlage-vêlage	372 j
dont > 400 jours	12 %
Date moyenne de vêlage	10/01/2022
Age moyen au premier vêlage	35 mois
Taux de prolificité	104 %
Taux de mortalité	7,9 %
Taux de productivité numérique	88 %

Conduite des veaux jusqu'au sevrage

Complémentation mâles et femelles

Répartition des vêlages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Race	Signe qualité	Poids /tête	Prix € unitaire	Prix € /tête
Ventes					
18 Vaches réforme finies	38		440,0 kgc	5,05	2 222
26 Broutards repoussés	38		450,0 kgv	3,37	1 517
26 Broutards lourds	38		400,0 kgv	3,34	1 336
9 Vaches réforme finies	38	LAB	440,0 kgc	5,25	2 310
12 Broutardes	38		350,0 kgv	3,14	1 099
4 Génisses finies > 30 mois	38	LAB	405,0 kgc	5,34	2 163
6 Broutardes repoussées	38		350,0 kgv	3,19	1 117
2 Taureaux de réforme gras	38		650,0 kgc	4,26	2 770
2 Génisses finies > 30 mois	38		405,0 kgc	5,26	2 130
Achats					
2 Reproducteurs mâles	38		550,0 kgv	5,64	3 100

Production de viande

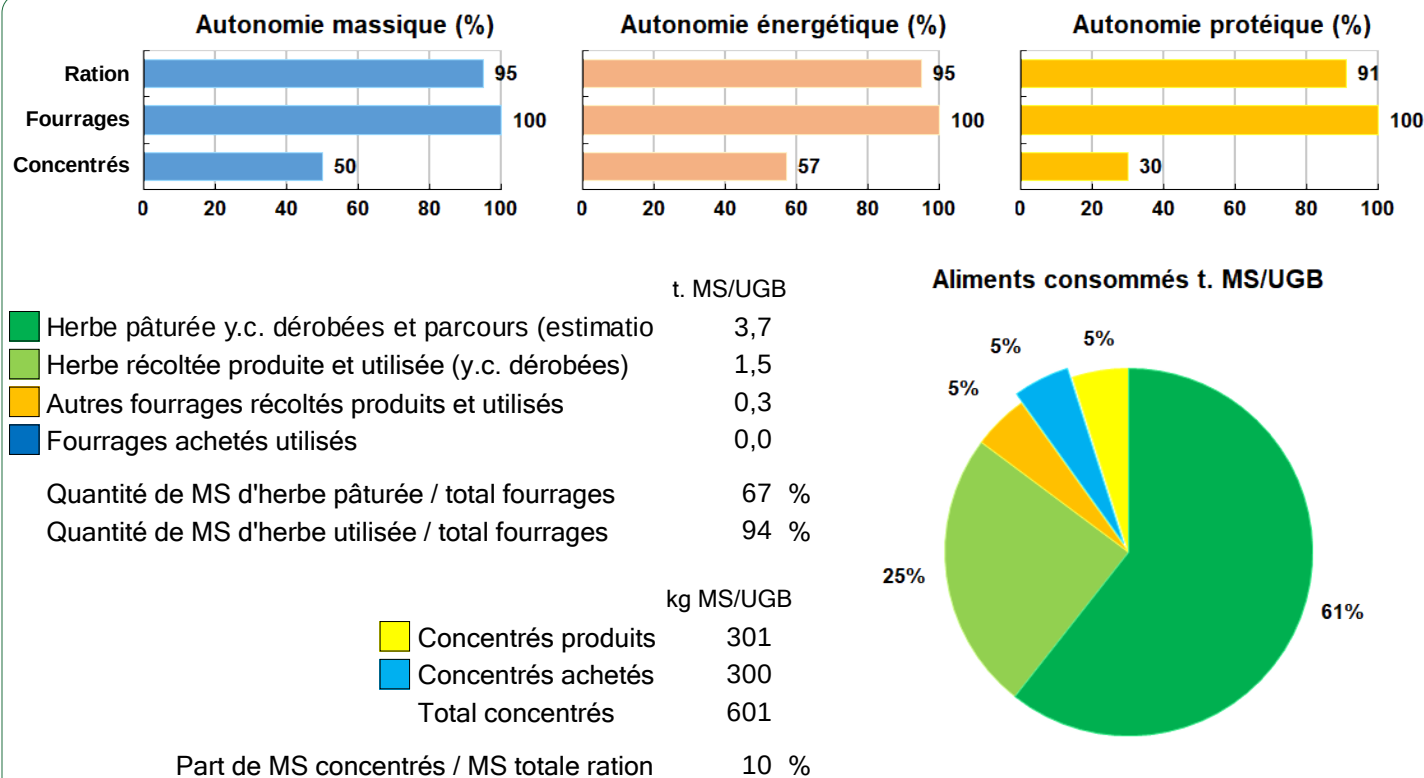
Production brute de viande vive (PBVV)	56 300 kgv	339 kgv/UGB
dont vendue	57 400 kgv	3,02 €/kgv vendu
Concentrés : Quantité totale	111 t	668 kg/UGB
dont prélevé	50 %	
Prix unitaire concentrés	309 €/t	
Coût des aliments (concentrés et fourrages achetés)	34 224 €	0,61 €/kgv
Production autonome	44 968 kgv	271 kgv/UGB
	80 %/PBVV	

Marge brute atelier

113 382 €
1 108 €/VA
683 €/UGB
782 €/ha SFP BV



Bovins viande



LES RESULTATS ECONOMIQUES 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 263 856 €

CHARGES 160 248 €

Bovins viande	(71 % PB)	186 596
Ventes		173 306
18 Vaches réforme finies race 38 (440 kgc à 5,05 €)		39 996
26 Broutards repoussés race 38 (450 kgv - 1 517 €)		39 442
26 Broutards lourds race 38 (400 kgv - 1 336 €)		34 736
9 Vaches réforme finies race 38 Label (440 kgc à 5,25 €)		20 790
12 Broutardes race 38 (350 kgv - 1 099 €)		13 188
4 Génisses finies > 30 mois race 38 Label (405 kgc à 5,34 €)		8 652
6 Broutardes repoussées race 38 (350 kgv - 1 117 €)		6 702
2 Taureaux de réforme gras race 38 (650 kgc à 4,26 €)		5 540
2 Génisses finies > 30 mois race 38 (405 kgc à 5,26 €)		4 260
Achats d'animaux		-6 200
2 Reproducteurs mâles race 38 (550 kgv - 3 100 €)		-6 200
Aides		19 490
Aide aux Bovins Allaitants : 110 têtes à 172,27 €		18 950
Autre aide bovins viande : 166 têtes à 3,25 €		540
Grandes cultures	(10 % PB)	27 346
Ventes		27 346
Blé tendre : 570 q à 29,00 €		16 530
Cession interne au troupeau : 555 q à 18,70 €		10 379
Cession interne de semences		438
Produits non affectables	(19 % PB)	49 914
Aides		49 914
Aides découplées		33 480
Ind. Zones défavorisées : 150 ha à 109,19 €		16 378
Franchise de modulation : 2 têtes à 28,00 €		56

Charges opérationnelles	(31 % PB)	80 549
Troupeau	357 €/UGB	59 209
(166 UGB bovins viande)		
Concentrés	206 €/UGB	34 224
Frais vétérinaires	66 €/UGB	10 951
Achats de litières	42 €/UGB	6 905
Frais d'élevage	25 €/UGB	4 206
Transformation, commercialisation	14 €/UGB	2 257
Taxes animales	3 €/UGB	467
CV0	1 €/UGB	199
Surfaces fourragères	97 €/ha	14 005
(145 ha SFP : dont 140 ha SH, 5 ha CF)		
Engrais et amendements	64 €/ha	9 344
Fournitures pour fourrages	15 €/ha	2 130
Semences et plants	12 €/ha	1 710
Produits de défense végétaux	3 €/ha	462
Autre	2 €/ha	360
Productions végétales	367 €/ha	7 335
(20 ha GCU)		
Engrais et amendements	186 €/ha	3 722
Produits de défense végétaux	108 €/ha	2 168
Semences et plants	48 €/ha	963
Autre	20 €/ha	400
Taxes végétales	4 €/ha	82
Charges de structure	(30 % PB)	79 699
(hors amortissements et frais financiers)		
Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	63 €/ha SAU	10 400
Foncier	136 €/ha SAU	22 490
Matériel	182 €/ha SAU	30 087
Bâtiments et installations	6 €/ha SAU	1 007
Autres charges	95 €/ha SAU	15 715

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (39 % PB) 103 608 €
60 946 €/UMO (1,7 UMO exploitants)

Annuités	(39 % EBE)	40 880 €
Remboursement de capital		37 580
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		3 300
Frais financiers court terme (CT)		0 €

Amortissement		42 900 €
Matériel	156 €/ha	25 740
Bâtiments et installations	91 €/UGB	15 015
Frais financiers (LMT et CT)		3 300 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT 62 728 €
36 899 €/UMO

RESULTAT COURANT (22 % PB) 57 408 €
33 770 €/UMO

Total actif hors foncier	699 667 €
	411 569 €/UMO
Animaux 47 %	Bâtiments et installations 16 %
Matériel 18 %	Autres immobilisations 4 %

Valeur ajoutée nette (hors aides)	14 004 €/UMO
EBE hors foncier / actif hors foncier	18 %
Taux d'endettement hors foncier	35 %
Trésorerie nette globale	47 100 €

Coût de production de l'atelier Bovins viande

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Productivité

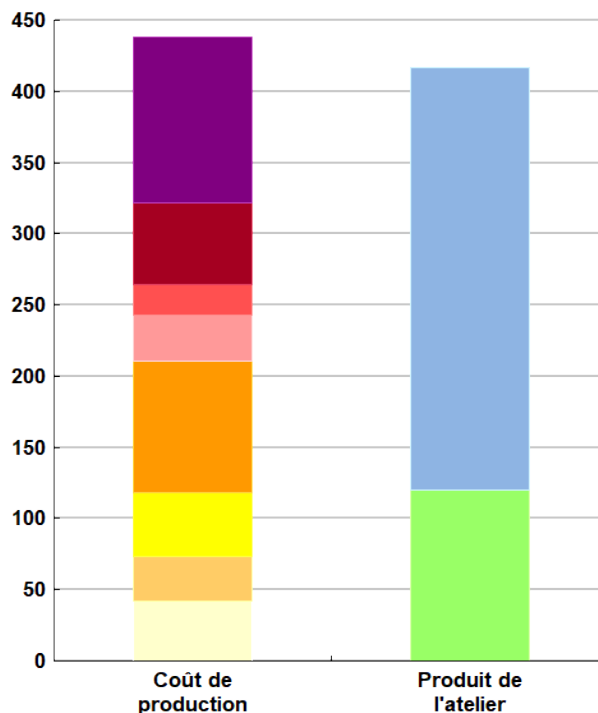
Production brute de viande vive (kgvv)	56 300
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,62
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	34 753



	€/ 100 kg de viande vive
Coût de production total	439
Travail	117
Foncier et capital	58
Frais divers de gestion	21
Bâtiments et installations	33
Mécanisation	92
Frais d'élevage	44
Approvisionnements des surfaces	31
Alimentation des animaux	42

	€/ 100 kg de viande vive
Produit total	417
Produit viande	297
Autres produits	0
Aides	120

€/ 100 kg de viande vive



Approche comptable

Coût de production €/100 kgw	439
Prix de revient €/100 kgw	319
Rémunération permise €/100 kgw	95
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,62

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/100 kgw	420
Prix de fonctionnement €/100 kgw	300
Trésorerie permise €/100 kgw	114
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,94

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
27 Vaches de réforme	440 kgc/tête	5,12 €/kgc	5,49 €/kgc	5,17 €/kgc
26 Broutards	400 kgv/tête	1 336 €/tête	1 432 €/tête	1 350 €/tête
26 Broutards repoussés	450 kgv/tête	1 517 €/tête	1 627 €/tête	1 533 €/tête
12 Broutardes	350 kgv/tête	1 099 €/tête	1 178 €/tête	1 111 €/tête
6 Broutardes rpoussées	350 kgv/tête	1 117 €/tête	1 198 €/tête	1 129 €/tête
Prix moyen du kilo vif vendu		3,02 €/kg vif vendu	3,24 €/kg vif vendu	3,05 €/kg vif vendu

Coût de production de l'atelier Bovins viande - Pour en savoir plus



€/ 100 kg de viande vive

Coût de production total 438,7

Travail

Salaires et charges salariales 0,0

Rémunération du travail exploitant (CS) 116,9

Foncier et Capital

Fermage et frais du foncier 37,5

Rémunération terres en propriété (CS) 0,0

Amortissements améliorations foncières 3,6

Frais financiers 5,6

Rémunération capitaux en propriété (CS) 10,8

Frais divers de gestion

Transports, assurances, frais de gestion 21,0

Autres amortissements 0,0

Bâtiments et installations

Eau 3,4

Électricité et gaz 2,2

Entretien et location des bâtiments 1,7

Amortissements bâtiments-installations 25,8

Mécanisation

Travaux par tiers 15,8

Carburants et lubrifiants 19,8

Entretien du matériel 14,0

Achat de petit matériel 0,0

Crédit bail 0,0

Amortissements matériel 42,4

Frais d'élevage

Frais vétérinaires 19,5

Frais repro, identification, GDS, cont perf 8,7

Achats de litière 12,3

Frais de transformation et com. 4,0

Approvisionnements des surfaces

Engrais et amendements 19,9

Semences 3,9

Autres charges végétales 7,6

Alimentation des animaux

Achats de concentrés et minéraux 42,4

Achats de fourrages et mise en pension 0,0

Résultats avec conventions nationales

Main-d'oeuvre

Exploitant (UMO) 1,62

Salariée (UMO) 0,00

Total main-d'oeuvre à rémunérer 1,62

dont pour transformation et com.

Main-d'oeuvre bénévole

Produit de l'atelier

€/ 100 kg de viande vive

Produit viande 296,8

Vente d'animaux 307,8

Achats d'animaux (en -) 11,0

Variation d'inventaire 0,0

Autres produits 0,0

Aides

Aides couplées et autres 34,7

Aides découplées 55,9

Aides deuxième pilier 29,1

Données complémentaires

€/ 100 kg de viande vive

Total charges courantes 239

Total amortissements 72

Total charges supplétives (CS) 128

Coût production hors charges sup. 311

Annuités 69

Charges sociales exploitants 18

Céréales intra-consommées (ha) 10,1

Résultats économiques atelier

Excédent brut €/UMO 57 434

Excédent brut €/100 kgw 165

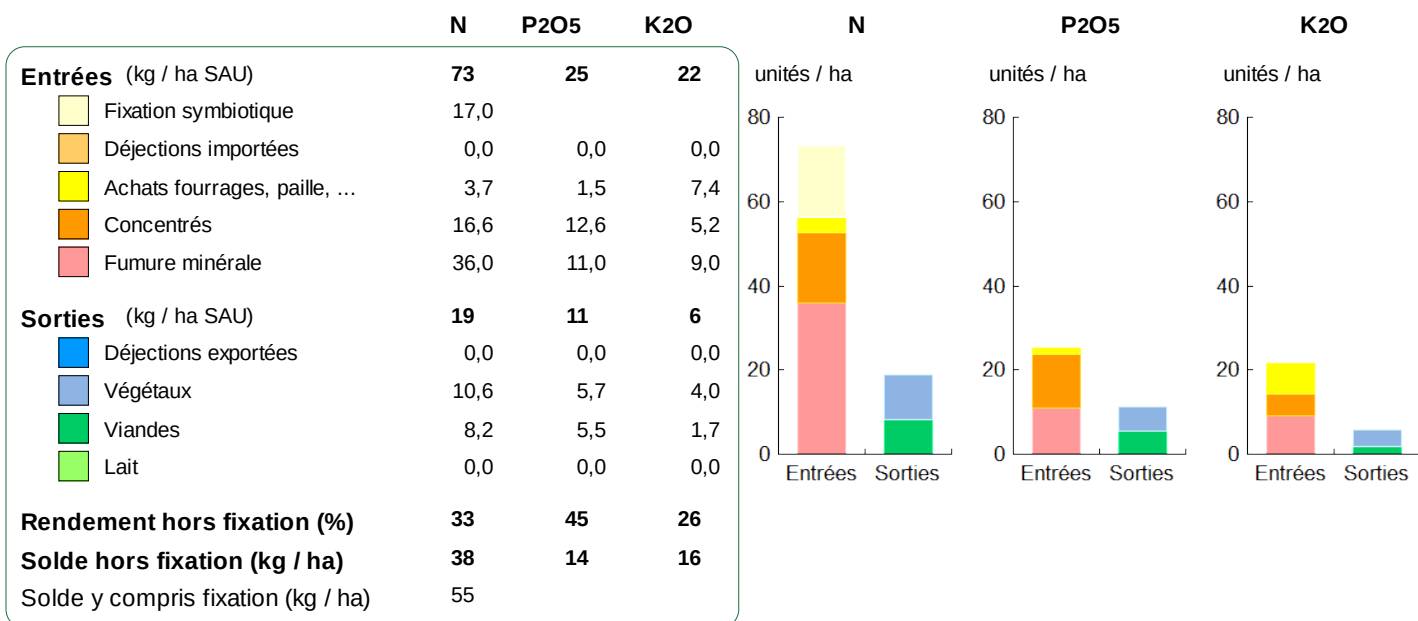
Revenu (RCAI) €/UMO 36 660

Revenu disponible €/UMO 33 389

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 1,40 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 130
Rémunération €/UMO 40 638 = [SMIC net 15 630] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]

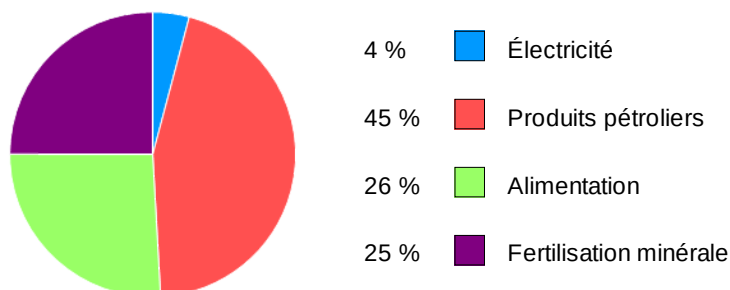
Bilan des minéraux

Zone environnementale	Zone sans contrainte	Surface en zones d'actions complémentaires	ha
Zone de captage	Non		
Pression organique / ha SD170	79 kg/ha	Sols nus en hiver / SAU	0 %



Consommations d'énergie

Au niveau du système 6 871 MJ / ha



Au niveau des ateliers

Atelier	Consommation		Électricité	Produits pétroliers	Fumure	Concentrés	Fourrages
	Total (MJ)	MJ / unité					
Bovins viande	1 075 636	1 911 /100 kgw	81	829	366	573	62
Grandes cultures	205 414	10 271 /ha	276	4 696	5 299		

PRODUIRE DE JEUNES BROUTARDS LOURDS A PARTIR DE 110 VELAGES GERES PAR UN COUPLE

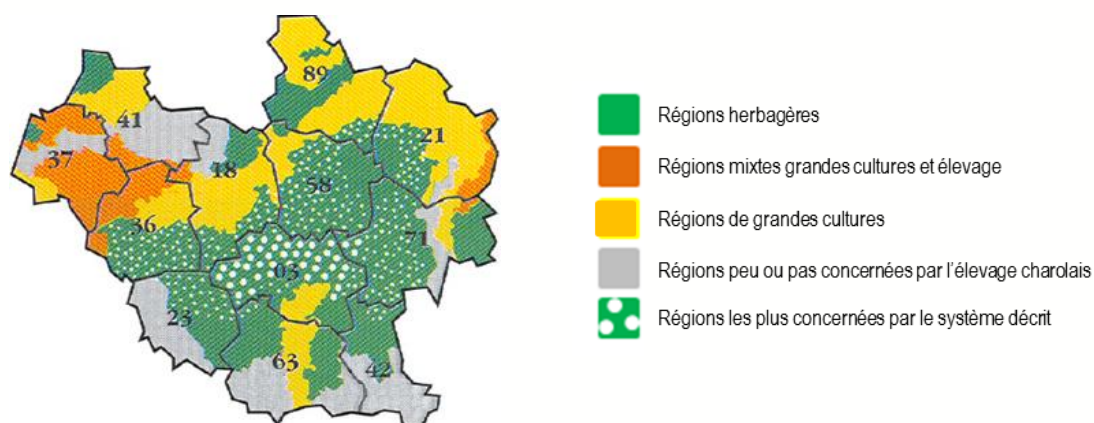
Ce système concerne des exploitations de grande dimension très spécialisées sur la production de broutards lourds et broutardes sans négliger la valorisation des vaches de réforme, commercialisées souvent dans les filières qualité. La recherche d'une autonomie maximale est permise par une exploitation optimisée des surfaces en herbe et un niveau de chargement modéré (1,14 UGB / Ha SFP).

Pour commercialiser des broutards lourds vendus en totalité avant la pleine période hivernale et limiter les investissements en bâtiments (les génisses 18 mois occupent les places libérées par les derniers broutards vendus), les éleveurs recherchent des vèlages groupés de décembre à février.

Un niveau soutenu d'investissements permet au couple d'assurer la quasi-totalité des travaux de l'exploitation.

LOCALISATION

Ce type d'exploitation se rencontre dans l'ensemble des zones herbagères du bassin charolais mais plus particulièrement dans l'Allier.



EQUIPEMENTS

Bâtiments

Stabulation libre pour tous les animaux

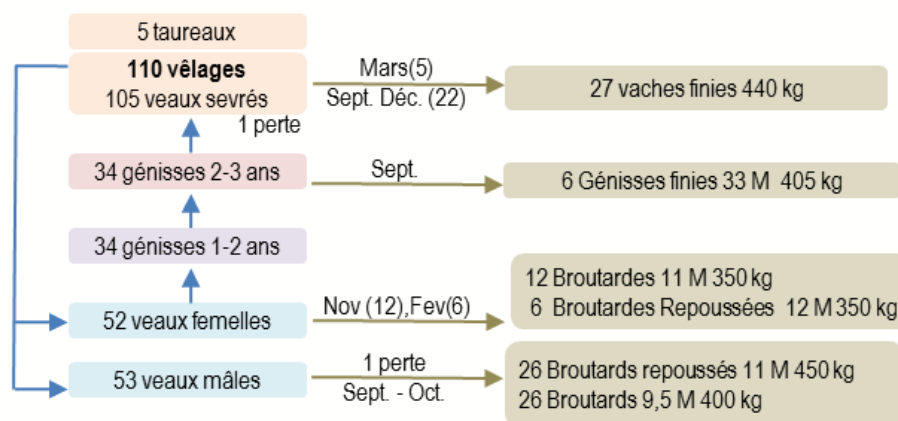
Stockage

Hangar à fourrages (pour 200 T de foin et 180 T de paille), cellules à grain (pour les 50% des céréales produites, consommées par le troupeau)

Matériel

2 tracteurs de 80 à 120 chevaux
CUMA, copropriété ou entreprise pour les récoltes autres que le foin
Chaîne de récolte de foin avec round baller (1,2 x 1,2)
Charrue réversible 4 socs, semoir combiné (3 m)
Epandeur fumier 12 à 15 T
Epandeur engrais - pulvérisateur (12 à 18 m)

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU



Une conduite rigoureuse des surfaces en herbe pour des performances au pâturage et des rations hivernales efficaces et économes.

Des prairies permanentes et temporaires de qualité sont indispensables aux bonnes performances du troupeau au pâturage. Un quart des stocks est réalisé sous forme d'enrubannage (voir d'ensilage) et la totalité des repousses précoces qui en résultent sont mises à disposition des lots de vaches dès la fin juin pour limiter les coûts de complémentation.

5 ha de maïs et 10 ha de céréales pour les complémentations et la finition des vaches et génisses

Les céréales, en majorité d'automne, sont destinées pour moitié aux complémentations des rations hivernales (au total 580qx). Le maïs ensilage est destiné prioritairement aux finitions de 16 vaches de réforme (sur 27) et aux repousses. Dans ces exploitations qui n'assurent que 50% de leur autonomie en paille, le rendement en paille est l'un des éléments du choix des espèces et variétés de céréales à cultiver.

Alimentation hivernale et repousses ou finitions (principales catégories)

Kg par tête pour la période	Durée jours	Foin ens. herbe (kg MS)	Ens. maïs (kg/MS)	Concentré kg brut
Vaches allaitantes	145	1490	—	200
Génisses 10-15 mois	160	560	320	340
Génisses 22-26 mois	120	750	—	240
Broutards repoussés	75	190	260	290
Broutardes repoussées	70	210	210	230
Génisses finies	120	200	—	510
Vaches finition "auge"	100	200	1000	440
Vaches finition "herbe"	100	200	—	600

L'hivernage en stabulation libre permet à la fois l'utilisation de l'IA (environ 25%) et des vèlages précoces. Les premières mises-bas ont lieu à partir de début décembre et la quasi-totalité des vèlages sont finis en février.

L'alimentation hivernale nécessite des stocks fourragers de qualité et en quantité suffisante.

Avec des vèlages assez précoces, l'alimentation du troupeau des mères est plus exigeante en quantité et qualité : foin et ensilage d'herbe sont à la base des rations. Les femelles vèlées seront complémentées afin d'assurer une bonne production laitière et donc un bon démarrage du veau. Pour obtenir des mâles prêts à la vente dès la fin de l'été, les veaux sont complémentés lors de la période hivernale dès l'âge de 5 semaines. Ensuite ils reçoivent tous une complémentation au pâturage : forte pour les 26 mâles qui partent en octobre, modérée pour ceux qui seront repoussés jusqu'en fin d'année et pour les femelles. Les 6 génisses vendues à 30 /33 mois sont finies à l'herbe avec un apport de concentrés adapté à la quantité d'herbe disponible de même que les 11 vaches de réformes commercialisées à l'automne. Les repousses et finitions de vaches sur l'hiver sont basées sur des régimes à forte proportion de maïs ensilage.



Cas-type bovins viande
Bassin charolais



Spécialisé naisseur charolais

Vêl. hiver, Broutard d'automne dominant

REF. 0742T1001 / 11093 - RÉSULTATS CAMPAGNE 2022

Groupe : BV naisseur herbager de plaine

Dossier réalisé par :

Francis Bougarel - Conseiller BV INOSYS - Chambre d'agriculture de l'Allier

Avec la contribution de :

Christèle Pineau - Animatrice INOSYS Réseaux d'élevage - Institut de l'élevage

Contacts :

Allier : Francis Bougarel – 04 70 48 42 42 – fbougarel@allier.chambagri.fr;
Cher : Justine Robert – 06 09 38 88 75 – justine.robert@cher.chambagri.fr
Côte d'Or : Valentine Navereau – 06 76 45 63 71 – valentine.navereau@cote-dor.chambagri.fr
Indre : Claude Vincent – 02 54 61 61 59 – claud.vincent@indre.chambagri.fr
Loire : Stéphane Brisson – 06 38 76 75 40 – stephane.brisson@loire.chambagri.fr
Nièvre : Christelle Veau et Frédérique Marceau – 03 86 93 40 50 – christelle.veau@nièvre.chambagri.fr; frederique.marceau@nièvre.chambagri.fr
Puy de Dôme : Jean-Baptiste Auger – 06 45 45 15 55 – j-b.auger@puy-de_dome.chambagri.fr
Saône et Loire : Thierry Lahémade – 06 45 47 15 96 – tlahemade@sl.chambagri.fr
Institut de l'élevage – Christèle Pineau – 07 78 12 48 85 – christele.pineau@idele.fr

Crédits photos : Francis Bougarel

Ce document a été généré à partir de la base de données nationale DIAPASON.

L'outil DIAPASON est utilisé par les conseillers en charge du suivi des fermes de référence des secteurs élevage et grandes cultures. Il permet de stocker et de calculer de façon harmonisée les données de fonctionnement et les indicateurs de résultats des exploitations suivies et des cas-types élaborés par les équipes.



INOSYS Réseaux d'élevage est un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevage.

Cette infrastructure de terrain s'appuie sur un réseau d'environ 1400 exploitations suivies par près de 200 conseillers des Chambres d'agriculture et de divers organismes animés par l'Institut de l'Élevage. Le suivi de ces exploitations est basé sur une approche globale des systèmes, avec un recueil de données harmonisé portant sur un large spectre de domaines techniques et économiques permettant d'évaluer leur impact au plan environnemental et d'analyser leurs trajectoires collectives dans la durée.

Ses productions (références, cas-types, ...) alimentent le conseil et la formation des éleveurs et des candidats à l'installation et contribuent à diffuser les concepts de multiperformance, de vivabilité et de résilience des exploitations.

Date d'édition :

Octobre 2023

Avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité

